



## EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord tenue le 9 août 2022, à 14 h, au 26, rue de la Rivière, Les Escoumins. Les conseillers de comté suivants sont présents au moment de l'adoption de la présente résolution :

M <sup>me</sup> Lise Boulianne	Maire de la municipalité de Sacré-Coeur
M. André Desrosiers	Maire de la municipalité des Escoumins
M. Richard Foster	Représentant de la municipalité de Forestville
M. Donald Perron	Maire de la municipalité de Longue-Rive
M <sup>me</sup> Claire Savard	Mairesse de la municipalité de Colombier
M. Richard Therrien	Maire de la municipalité de Tadoussac
M. Jean-Maurice Tremblay	Maire de la municipalité de Portneuf-sur-Mer

Formant quorum sous la présidence de Madame Micheline Anctil, préfet.

### RÉSOLUTION 2022-08-281

#### **Fonds régions et ruralité (FRR) volet 2 - priorités d'intervention 2022**

ATTENDU QUE l'article 126.2 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, c. C-47.1) donne aux MRC le pouvoir de prendre toute mesure afin de favoriser le développement local et régional sur son territoire;

ATTENDU l'*Entente relative au Fonds régions et ruralité - Volet 2 - Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC* intervenue le 31 mars 2020 entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et la MRC;

ATTENDU QUE l'article 18 de cette entente mentionne que la MRC doit établir et adopter annuellement ses priorités d'intervention, les publier sur son site Web et les transmettre à la Ministre;

EN CONSÉQUENCE, il est dument proposé par le conseiller de comté, Monsieur Jean-Maurice Tremblay, et unanimement résolu :

QUE le conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord adopte ses priorités d'intervention pour l'année 2022, de la façon suivante :

<b>Priorités d'intervention de la MRC La Haute-Côte-Nord 2022</b>			
<ul style="list-style-type: none"><li>• Attractivité du territoire</li><li>• Accueil des nouveaux arrivants</li><li>• Intégration citoyenne</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Développement et structuration de l'agroalimentaire</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Support et diversification du développement touristique</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Diversification économique et développement manufacturier</li></ul>

QUE ces priorités d'intervention soient publiées sur le site Web de la MRC et transmises à la Ministre.

Extrait certifié conforme par :

Les Escoumins,  
Le 9 août 2022

(signé)  
Kevin Bédard  
Directeur général et greffier-trésorier par intérim

Le procès-verbal de cette résolution sera approuvé lors d'une session ultérieure.